

PEAUX DE GARNISSAGE MIGRATION A CHAUD SUR POLYCHLORURE DE VINYLE BLANC

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est établi par les Groupes PEUGEOT S.A. et RENAULT.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable des Services Normalisation de ces deux Groupes.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ces Services en FEVRIER 1992.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la description d'un mode opératoire permettant d'évaluer la tendance à la migration à chaud des colorants, pigments et adjuvants, contenus dans les peaux de garnissage, sur le polychlorure de vinyle (PVC) blanc.

2.PRINCIPE

Une éprouvette du matériau à essayer et une éprouvette de PVC blanc sont laissées en contact, sous pression, pendant un temps et à une température donnés. La dégradation de la peau de garnissage et le dégorgement sur le PVC blanc sont évalués avec les échelles de gris. L'essai est réalisé sur un échantillon neuf et sur un échantillon ayant subi un vieillissement.

3.APPAREILLAGE

3.1.ENCEINTE CONDITIONNEE

à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.

3.2.ETUVE VENTILEE

réglée à $90\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

3.3.PLAQUES DE VERRE

de 80 x 40 mm, épaisseur 4 à 5 mm.

3.4.ECHELLES DE GRIS

3.4.1.ECHELLE DE GRIS POUR L'EVALUATION DE LA DEGRADATION SUR L'EPROUVETTE DE PEAU DE GARNISSAGE

conforme à la norme NF ISO 105-A02.

3.4.2.ECHELLE DE GRIS POUR L'EVALUATION DU DEGORGEMENT SUR L'EPROUVETTE DE PVC BLANC

conforme à la norme NF ISO 105-A03.

Nota : Les échelles de gris (3.4.1) et (3.4.2) peuvent être obtenues à l'ADSOL - 37, rue de Neuilly - 92110 CLICHY.

3.5.CHARGE

de 50 N.

3.6.PVC BLANC

conforme à la norme NF ISO 105-X10.

4.EPROUVETTES

4.1.EPROUVETTE DONNEUR DE PEAU DE GARNISSAGE

de dimensions 50 x 40 mm.

4.2.EPROUVETTE RECEVEUR DE PVC BLANC

de dimensions 50 x 40 mm.

5.MODE OPERATOIRE

- Placer une éprouvette (4.1), face d'aspect vers le haut, sur une plaque de verre (3.3).
- Déposer l'éprouvette (4.2) sur l'éprouvette (4.1) conformément à la figure 1 en annexe.
- Recouvrir d'une autre plaque (3.3).
- Appliquer la charge de 50 N (3.5).
- Déposer l'ensemble ainsi formé (voir figure 2 en annexe) dans l'étuve (3.2) pendant 22 heures $\pm$ 2 heures.
- Retirer cet ensemble de l'étuve, enlever la charge de 50 N et la plaque de verre supérieure, laisser reposer environ 2 heures dans l'enceinte (3.1).

Pratiquer cet essai sur éprouvette (4.1) neuve et sur éprouvette (4.1) ayant subi un vieillissement pendant 72 heures dans l'étuve (3.2), face d'aspect vers le haut.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Evaluer la dégradation sur l'éprouvette de peau de garnissage (4.1) et le dégorgement sur l'éprouvette de PVC (4.2) par rapport aux échelles de gris (3.4.1) et (3.4.2) selon les indications données dans les normes NF ISO 105-A02 et NF ISO 105-A03.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- les conditions particulières de l'essai,
- les indices de dégradation et de dégorgement,
- tout résultat particulier (exemple : décollement de l'induit, etc.),
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.